

Plus d'informations :
ajir-harkis.fr

La mémoire des harkis de Buchelay reconnue

Le Centre des Chaumines a été reconnu officiellement Centre d'accueil des harkis en septembre dernier par l'État français, ouvrant la voie à une indemnisation des familles et à une réparation morale. Échange avec Marie Gougache, vice-présidente de AJIR France, présidente section d'Île-de-France et déléguée régionale.



Qu'est-ce qu'AJIR France ?

L'Association Justice Information Réparation pour les harkis a été créée en 1998.

Son nom dit tout.

Sa priorité est de travailler sur la mémoire et la transmission de l'Histoire des harkis. Nous sommes apolitiques, nous travaillons avec tous les pouvoirs publics. Notre militantisme va au-delà de notre communauté et s'étend à toute la population.

Le 23 février 2022, la Loi de réparation est promulguée. Qu'est-ce que cela change ?

Cette loi, elle est essentielle pour tous les harkis et leurs enfants qui sont passés par des centres de transit, des camps, des hameaux de forestage. Dans cette loi ont été répertoriés tous les grands centres qui ont vu passer ces familles. Les conditions de vie y étaient parfois terribles. À Rivesaltes par exemple, - à l'endroit même où ont transité des populations juives pendant la Seconde Guerre mondiale - plus de 22 000 harkis y ont été accueillis. Certains ont été parqués dans des tentes militaires, malgré le froid. Il y a eu près de 150 décès sur 3 ans au camp de Rivesaltes, dont des enfants et des nouveau-nés. Dans une autre mesure, il y avait des centres d'accueil comme celui de Buchelay, où les conditions de vie étaient bien différentes. Cette Loi de réparation permet une indemnisation des familles, à hauteur de 1 000 € par année passée dans l'un de ces camps. Le montant est dérisoire. L'essentiel est peut-être la réparation morale.

Le Centre des Chaumines de Buchelay est donc depuis peu reconnu officiellement Centre d'accueil des harkis.

Oui, cette reconnaissance a été établie par décret ministériel en septembre 2025. C'est un bel accomplissement pour l'association et les familles puisque nous y travaillons depuis décembre 2022. La recherche des archives, l'appel à témoins, les interviews dans la presse... Un gros travail, notamment en partenariat avec la mairie, a été nécessaire.

Qui étaient ses habitants ?

La grande majorité étaient des familles harkis restées en Algérie après l'indépendance, c'est à dire entre 1962 et 1969. Elles ont été rapatriées par la Croix Rouge, logées au château Lascours dans le Gard, et le camp de transit de Saint-Maurice-Lardoise. Elles sont ensuite arrivées au Camp des Chaumines construit en 1968 à la hâte par le CNMF (Comité National pour les Musulmans Français) dont le dernier Président André Wormser était un ami et grand soutien d'AJIR. Il y avait 22 logements, des cabanes améliorées construites en dur, qui n'avaient pas vocation à durer dans le temps. Les habitants restaient plusieurs mois, le temps de s'installer dans des logements plus adaptés. Une poignée de ces familles est restée jusqu'en 1983, date à laquelle le centre a été déclaré insalubre par la Préfecture.

Pourquoi à Buchelay ?

La commune était située dans un bassin industriel, avec une forte demande de main-d'œuvre pour

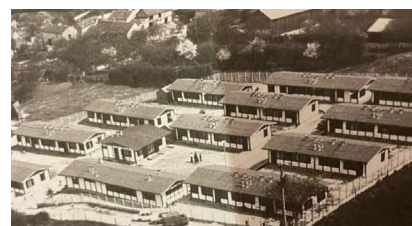
l'industrie automobile par exemple. Les harkis souhaitaient rester en France. La plupart travaillaient beaucoup, même l'été, à l'image de mon père. C'étaient des personnes courageuses qui avançaient pour s'en sortir.

Pourquoi ce décret est si important ?

Cette reconnaissance est un hommage à ces personnes qui ont subi une double peine : le déracinement puis l'oubli au fil des années. Elle fait émerger leur histoire et, à travers elle, l'Histoire de la France. Elle ne doit pas tomber dans l'oubli. Cette "réparation", comme elle est appelée, soigne un peu ce passé encore très douloureux pour des familles qui ont connu une certaine misère jusqu'en 1969.

La Mairie de Buchelay travaille sur la création d'une stèle pour ne pas oublier. Cela vous semble-t-il nécessaire ?

La création de cette stèle permettra de faire perdurer le souvenir. Il faut que les petits enfants de ces harkis puissent se dire "mon grand-père était là". Je souhaite qu'ils aient une certaine fierté de savoir que la France est capable de rendre hommage à leurs parents et grands-parents et aussi à leur engagement. Ce futur lieu de commémoration défendra notre Histoire. Beaucoup d'habitants ne savent pas qu'un camp a existé à Buchelay. Grâce à lui, les familles sauront qu'elles ne sont pas oubliées.



Centre des Chaumines